

**Zeitschrift:** Actio : un magazine pour l'aide à la vie  
**Herausgeber:** La Croix-Rouge Suisse  
**Band:** 97 (1988)  
**Heft:** 10

**Artikel:** "Un idéal si fort qu'il me rend optimiste"  
**Autor:** Haldi, Nelly / Kennel, Karl  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-682045>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## CRS

Propos recueillis par Nelly Haldi

**«Actio»: Monsieur Kennel, la fonction de président est fortement marquée par la personnalité de celui qui occupe ce poste. Comment voyez-vous votre rôle en tant que président de la Croix-Rouge suisse? Et j'ajouterais une deuxième question: dans quels domaines la continuité doit-elle être assurée, et dans lesquels, selon vous, faut-il innover?**

**Karl Kennel:** Ce que je tiens absolument à perpétuer, en tant que président de la Croix-Rouge suisse, c'est l'application des Principes fondamentaux de la Croix-Rouge au sein de la direction. C'est une préoccupation qui a particulièrement marqué le mandat de mon prédécesseur: Kurt Bolliger s'est toujours engagé de façon bénévole pour servir les intérêts de la Croix-Rouge et j'ai l'intention de maintenir ce principe. Il est clair que j'aborderai certains problèmes de manière différente, mais cela est lié au fait que chaque président agit selon sa propre personnalité. Tous les chefs ont leur «style» à eux. Ce qui importe ici, ce n'est pas de savoir ce qui va changer, mais comment cela va changer. Mon style sera avant tout collégial. Je tiens à connaître les points de vue de mes collaborateurs, à discuter les problèmes avec eux pour, sur cette base, prendre des décisions afin que chacun dans la maison sache où il en est et ce qu'il doit faire. D'après mon expérience, ce point est capital.

En ce qui concerne le travail Croix-Rouge à proprement parler, le Secrétariat central élabore actuellement un programme d'activités destiné au Comité central. Tout au long des années que j'ai passées à travailler avec la Croix-Rouge, j'ai eu l'impression, qui s'est d'ailleurs sans cesse avérée, que l'idée de la Croix-Rouge pouvait être plus largement diffusée. Nous mettrons l'accent sur ce point dans notre programme. A l'heure actuelle, nous nous efforçons d'établir le contact avec les milieux économiques, le monde culturel et les médias afin d'éveiller leur intérêt pour les idéaux de la Croix-Rouge et les rendre attentifs à l'obligation

Entrevue avec le nouveau président de la Croix-Rouge suisse Karl Kennel

# «Un idéal si fort qu'il me rend optimiste»

**Le président de la Croix-Rouge suisse, M. Karl Kennel est en fonction depuis cent jours. Comme le veut la tradition, Actio l'a rencontré à cette occasion. Cet entretien fait ressortir à quel point le nouveau président est convaincu des idéaux du Mouvement et combien il s'y sent lié.**

morale que la Suisse, plus peut-être qu'un autre pays, a de les défendre. Nous aimerions qu'eux aussi se fassent les champions de cette lutte. Les premiers contacts sont pris. Je crois que pour bon nombre de gens, il est important que des personnes, extérieures au Mouvement aussi, disent de la Croix-Rouge: «c'est une bonne chose».

**Au cours de votre allocution devant l'Assemblée des délégués à Bâle, vous avez mentionné quatre objectifs qu'il vous tient à cœur d'atteindre durant votre mandat. Le premier est précisément la diffusion des idées de la Croix-Rouge. Vous avez donné, dans une interview accordée à un quotidien, une très belle description de ce qu'est pour vous la diffusion. Pour reprendre votre idée, vous aimeriez «œuvrer pour que la Croix-Rouge soit plus proche des gens, parce que vous en avez envie et parce que vous y croyez». Comment imaginez-vous réaliser cet objectif dans le cadre des étapes que vous avez déjà esquissées? Et en particulier, comment allez-vous vous adresser à la jeunesse?**

J'ai beaucoup réfléchi à cette question ces derniers temps. Comment... non pas enthousiasmer, mais convaincre la jeunesse? Je crois que l'idée de la Croix-Rouge, qui consiste à se mettre au service des personnes qui ne peuvent plus s'en sortir seules, peut être semée chez les jeunes en terrain très fertile. Mais il faut aussi leur montrer comment traduire cette idée dans les faits. L'un des grands problèmes sociaux de notre pays, l'assistance aux

personnes âgées, en est une excellente illustration. Nous devons montrer que, dans nos sections, des bénévoles se tiennent à la disposition des personnes âgées pour les transporter, les accompagner, leur donner des soins simples. Les jeunes doivent se dire: Ah oui, ce ne sont effectivement pas que des mots, il se passe quelque chose de concret. Je suis convaincu que, dans ce domaine précisément, les jeunes sont très réceptifs.

Il faut, en parallèle, faire connaître aux jeunes nos activités à l'étranger, notre engagement en faveur des personnes vivant des situations de détresse et des groupes de population défavorisés. Leur montrer selon quels principes nous travaillons, leur faire comprendre que l'aide apportée n'est pas destinée à ceux qui détiennent le pouvoir, mais qu'elle parvient effectivement aux gens qui sont dans le besoin.

**Comment pensez-vous faire pratiquement pour convaincre les jeunes?**

Je n'ai pas encore d'idée précise quant à la manière de procéder. Cela demande une certaine réflexion. Il est clair que la CRS doit saisir toutes les occasions qui s'offrent à elle de s'adresser à la jeunesse.

**Vous avez parlé, dans votre allocution à Bâle, de «travail irréprochable», en relation plus particulièrement avec les tâches et les défis du futur. Vous avez cité notamment le domaine des soins extra-hospitaliers, désigné par le terme de Spitex. Quel est le rôle de la CRS dans ce domaine?**

Il faut mettre l'accent sur trois éléments principaux: tout d'abord, intégrer dans les formations en soins infirmiers davantage de stages pratiques dans le secteur extra-hospitalier; ensuite former, par les cours que nous donnons à la population, un grand nombre de personnes, non seulement motivées mais réellement capables d'offrir, dans les villages et les quartiers, l'assistance et les soins nécessaires aux personnes âgées; enfin, établir une véritable relation de partenaires avec tous les services publics ou privés qui jouent un rôle dans le domaine extra-hospitalier. Pour moi, cet esprit de collaboration en partenaires doit être l'un des fondements de notre travail dans le pays. Cela signifie ne pas vouloir tout régenter dans ce domaine, mais au contraire, chercher à déterminer ce que l'on attend de nous, en parallèle ce que nous pouvons offrir, et le cas échéant, qui peut prendre en charge les activités que nous ne pouvons pas assumer. Les premiers entretiens sont déjà planifiés avec Pro Senectute et l'Association des organisations d'aide familiale.

**Les nouvelles formes de pauvreté que connaît notre société constituent un autre défi lancé à la CRS pour ses activités à l'intérieur du pays. Pensez-vous que les sections de la CRS devraient assumer la fonction de bureaux d'accueil et de conseil?**

Je pense que l'initiative doit en être laissée aux sections en priorité. Ce sont elles qui sont au front, elles sont mieux à même d'évaluer les problèmes, qui se posent différemment d'une région à l'autre. Si une section est en difficulté financière, l'organisation centrale doit être là pour la soutenir. C'est d'ailleurs certainement ainsi que la plupart de nos donateurs conçoivent l'utilisation de leurs dons.





***Vous misez sur une renaissance du caractère bénévole et votre troisième objectif est de maintenir cet esprit comme fondement du travail de la Croix-Rouge.***

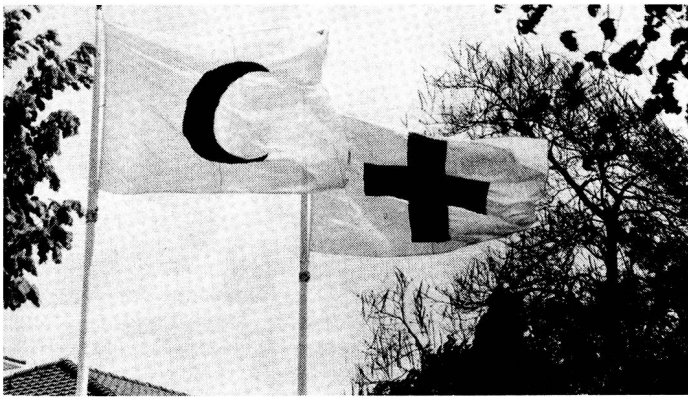
***Comment pensez-vous atteindre ce but?***

Dans ce domaine, il n'y a pas de solution universelle. Il ne sert à rien de faire de grands discours, seul l'exemple personnel peut avoir de la valeur. Dans chaque section, nous avons besoin de gens qui, par leur engagement bénévole, incitent d'autres à les suivre dans cette voie. Il faut créer une sorte d'effet boule de neige.

Il faut bien insister sur le fait

sité d'une disponibilité constante nous obligent à travailler avec des personnes engagées à plein temps; je n'utiliserais pas le terme de «professionnels» dans ce contexte, il y a en effet beaucoup de professionnels parmi les bénévoles aussi. N'oublions pas qu'il faut préalablement mettre sur pied une solide infrastructure pour que l'intégration de bénévoles soit possible. De plus, les personnes ayant un statut d'employé défendent les principes de la Croix-Rouge aussi bien que les bénévoles.

Il faut aussi tenir compte du fait que les sections ont un volume de travail totalement différent les unes des autres



***L'idéal de la Croix-Rouge est si fort qu'il permet à tous les pays du monde de s'entendre, au-delà des religions, des mentalités, des conceptions politiques ou économiques, pour s'engager en faveur de l'humanité.*** (Photo: CICR)

que travail bénévole n'est pas forcément synonyme de travail accompli gratuitement. Il y a toujours une confusion sur ce point. Outre le remboursement de ses frais, le bénévole devrait recevoir une modeste rémunération. Le travail bénévole au sein de la Croix-Rouge ne doit pas être réservé aux seules personnes qui n'ont pas de problèmes financiers, mais être également accessible à celles qui sont moins favorisées sur ce plan-là. Cela me paraît être une question fondamentale sur laquelle les responsables de l'organisation centrale et des sections devraient se pencher très sérieusement; il faut que le mot bénévole signifie la même chose pour tous.

***Le bénévolat n'a-t-il pas ses limites, notamment dans le secteur de l'aide aux réfugiés?***

Il est vrai que parfois le bénévolat ne suffit plus. La complexité du problème, le temps qu'il faut y consacrer, la néces-

siété dans le secteur des réfugiés. Là où elles n'ont à prendre en charge qu'une ou deux familles, la collaboration de bénévoles suffit souvent largement. Mais lorsqu'elles s'occupent d'un centre d'accueil par exemple, le bénévolat devient insuffisant. Il ne peut donc y avoir que des solutions régionales et il serait dommage que l'organisation centrale doive envisager une solution unique pour l'ensemble du pays. S'il a le sentiment qu'une section pourrait en faire un peu plus, il incombe au Comité central d'essayer de motiver cette dernière à le faire.

***Vous allez donc continuer d'appliquer la politique selon laquelle les sections sont totalement indépendantes. Dans ce cas, comment envisagez-vous l'élaboration de lignes directrices qui devraient s'appliquer à toutes les sections?***

Les sections doivent jouir du maximum de liberté dans l'ap-

plication des Principes fondamentaux de la Croix-Rouge. Chacune d'entre elles doit pouvoir se fonder sur la réalité de sa région pour décider de ses activités. Le président ou le Comité central peuvent tout au plus, si cela s'avère nécessaire, rendre les sections attentives au fait qu'elles n'agissent pas conformément à leurs statuts. Si des lignes directrices élaborées en commun ne sont pas suivies, il appartient au président de chercher le dialogue, d'expliquer aux personnes intéressées où est le problème et de proposer des manières de l'aborder.

***Un travail irréprochable, vous l'avez dit vous-même à Bâle, nécessite des fonds. Cela n'est pas toujours très bien compris au sein de la CRS. D'autre part, les moyens financiers doivent être partagés entre trois partenaires, les sections, l'organisation centrale et les membres corporatifs...***

Sur ce point, la démarche entreprise par mon prédécesseur sera poursuivie, à savoir, l'établissement d'un calendrier interne des collectes, de façon à ce qu'elles puissent se dérouler sans heurts au sein du Mouvement. Mais cela ne suffit pas. Nous devons nous efforcer d'améliorer la recherche de fonds. Le premier pas à faire dans ce sens est de s'adresser aux milieux économiques, culturels et aux médias; plus nombreuses seront les personnes qui croient aux idées de notre Mouvement et sont convaincues de la valeur de nos activités, et plus nous bénéficierons d'un soutien financier important. Il faut également montrer la plus extrême transparence dans nos dépenses, cela me paraît être un point capital.

***Votre quatrième objectif est de garantir l'unité du Mouvement. L'unité en tant qu'idée, en tant que déclaration d'intention, est un très beau principe. Comment est-il possible d'atteindre ce but? Comment l'intention peut-elle se traduire dans la réalité?***

Il y a des questions et des domaines dans lesquels je suis un incorrigible optimiste. Je suis fermement convaincu que la bonne volonté et le désir profond de s'engager pour

les idéaux de la Croix-Rouge sont plus forts que tous les esprits de clocher. Cet idéal est si fort qu'il permettra à tous les pays du monde de s'entendre, au-delà des religions, des mentalités, des conceptions politiques ou économiques, pour s'engager en faveur de l'humanité. Et c'est bien ce qui me procure tant de joie dans mon travail. Et vous voudriez que cela ne soit pas réalisable en Suisse?

***Dans cette idée, quelle importance donnez-vous au centre de formation de Nottwil, qui se construit actuellement? Renforcera-t-il, selon vous, les liens entre la CRS et ses membres corporatifs?***

Nottwil contribuera à resserrer les liens, car il favorisera un rayonnement des idéaux de la Croix-Rouge. D'une part, par les cours qui s'y dérouleront, d'autre part car il permettra aux sections, aux membres corporatifs et aux autres organisations qui travaillent dans le domaine de la santé ou du sauvetage de se rapprocher, de se rendre compte, en le vivant réellement, que tout ce qu'ils font, ils ne le font pas en priorité pour eux, mais pour tous ceux qui, dans des situations précises, ne peuvent se passer de l'aide des autres. Nottwil renforcera les principes de la Croix-Rouge. Pour ce qui concerne les relations avec les membres corporatifs, je tiens beaucoup à suivre le chemin tracé par mon prédécesseur, et à faire en sorte qu'ils soient mieux intégrés dans le Mouvement de la Croix-Rouge.

***Une dernière question: En votre qualité de président de la Croix-Rouge suisse, vous êtes automatiquement vice-président de la Ligue des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Que signifie pour vous cet engagement au plan international?***

Je n'ai aucune espèce d'ambition de ce type. Je tiens simplement à ce que la Société nationale de la Croix-Rouge suisse soit prise au sérieux au plan international. Cela veut dire que je serai là où il faut être pour atteindre ce but. De par ma fonction, je me tiens à la disposition de la Ligue, mais j'estime que le travail du président de la Croix-Rouge suisse se fait en priorité en Suisse. □